



HUGUETTE

TIEGNA

Députée de la deuxième circonscription du Lot

COMMUNIQUÉ
DE PRESSE

Huguette TIEGNA défend le budget des chambres d'agriculture

Lundi 21 octobre 2019, la mobilisation des députés de la majorité en faveur des Chambres d'agriculture était attendue, c'est chose faite ! Deux amendements, déposés par Huguette Tiegna aux côtés de plusieurs parlementaires, ainsi que le gouvernement, ont été adoptés dans le cadre des discussions portant sur l'article 27 du Projet de Loi de Finances 2020, visant à protéger le budget des Chambres d'Agriculture.

Au mois de juillet 2019, la députée du Lot, et 45 députés de la majorité, soutenant les personnels des chambres d'agriculture, avaient pointés du doigt, dans une tribune du journal Le Parisien, les risques d'une réduction drastique du budget des chambres d'agriculture, acteurs indispensables pour accompagner les agriculteurs dans la transition écologique.

En effet, les mesures initiales, relatives aux chambres d'agriculture, contenues dans le Projet de Loi de Finances 2020, prévoyaient la réduction de 15% de la taxe additionnelle sur le foncier non bâti, représentant à elle seule près de 40% du budget des chambres d'agriculture et une régionalisation de l'affectation de ces taxes. Ainsi, l'amendement défendu par la Députée du Lot et plusieurs de ses collègues ainsi que celui porté par le gouvernement, ont permis : d'une part, de revenir sur la baisse du plafond initialement prévue en le maintenant à 292 M€ ; d'autre part, de revenir sur la régionalisation de la collecte de la taxe en maintenant son affectation au niveau départemental.

Le gouvernement s'est, de son côté, engagé à poursuivre la concertation entamée, d'ici au prochain Projet de Loi de Finances, afin d'écouter l'ensemble des acteurs concernés. Il prévoit de rendre un rapport sur les modalités de financement des chambres d'agriculture et les processus de modernisation et de mutualisation du réseau à l'œuvre.

« Cette décision est le fruit d'une mobilisation importante d'une partie des députés de la majorité qui refusent de voir s'affaiblir le budget de nos Chambres consulaires au sein de nos territoires. Elles représentent un soutien essentiel pour le monde agricole et sa modernisation. La baisse du budget des chambres d'agriculture aurait été en contradiction avec les fortes ambitions agro-écologiques que nous affichons depuis le début du quinquennat. En tant que représentante de la ruralité, il m'était essentiel de défendre l'action structurante des personnels des chambres d'agriculture en faveur de l'agriculture lotoise. » HT

Contact presse

A Paris : Tel : 06.37.18.91.14

En circonscription : Mob. : 06.73.35.73.10

huguette.tiegna@assemblee-nationale.fr